

# Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

**Bulletin de Liaison n°132**  
**- 2<sup>ème</sup> Trimestre 2008 -**

ISSN 1256-7329 - 12, rue Marie Laurencin 75012 PARIS Tél : 01 43 47 40 16  
CCP 20 274 - 78 L PARIS - <http://anorinfanterie.free.fr>



## EDITORIAL

### L'INFANTERIE TOUJOURS AU PREMIER RANG POUR SERVIR

Parmi les caractéristiques des Fantassins, leur volonté d'être opérationnels en permanence dans le respect de leurs Traditions et selon l'exemple de leurs Anciens pour être toujours à la pointe du combat avec les techniques et les matériels les plus modernes, tout en alliant pragmatisme et rusticité, est une constante à travers les siècles, comme dans le monde d'aujourd'hui et pour la construction de l'avenir.



Les Forces Armées françaises vont connaître encore de nouveaux changements qui devront être accomplis dans les quelques années à venir. L'Infanterie n'y échappera pas. Tous les aspects ne sont pas de nature à soulever l'enthousiasme (même si l'on nous garantit que ce changement se fera à budget de la défense constant), mais l'Infanterie est tellement nécessaire à la France qu'elle devrait ressortir proportionnellement renforcée de ce processus par rapport aux autres Armes et Armées.

C'est dire l'importance de la mission qu'est la nôtre et la confiance que la Nation place en nous. Malgré les difficultés, nous saurons nous en montrer dignes et relever le défi de toujours mieux servir la France.

Pour soutenir notre Infanterie, nous les réservistes, avec à nos côtés les Amicales régimentaires et bataillonnaires qui regroupent les Anciens des corps de l'Arme figurant à l'ordre de bataille ou dissous, devons être plus que jamais présents auprès de nos concitoyens pour entretenir le lien Société Civile – Forces Armées, accomplir le devoir de mémoire et affermir l'esprit de défense.

En recrutant des jeunes pour le service dans l'active et la réserve et pour notre association, en attirant vers nous les Honoraires et les Anciens, en renforçant nos rangs par ceux qui servent sous ESR, c'est la vitalité de notre Arme et de notre Association que nous manifesterons.

Les retours d'expérience des opérations récentes et actuelles permettent de mesurer le caractère nécessaire d'une Infanterie « pointue » et, n'en déplaise à certains, nombreuse.

Faisons le savoir et soyons en fiers pour que

**Vive l'Infanterie et vive la France !**

*Lieutenant-colonel (R) Patrice FICHET*  
*Président de l'ANORI*



## APPEL

### Pour compléter les collections du Musée de l'Infanterie



Pour parfaire ses présentations, le Musée de l'Infanterie recherche des pièces d'uniforme, d'armement, d'équipement, des décorations, des insignes, des objets divers et des documents iconographiques.

En voici la liste :

Uniformes : plaque de bonnet à poil et de shako modèle 1806/10/12, plaque de giberne et de ceinturon, uniforme de cantinière Second Empire.

Armement : baïonnette bouchon XVII<sup>ème</sup> siècle, épée d'officier 1<sup>er</sup> Empire, hache de sapeur d'infanterie 1<sup>er</sup> Empire.

Equipement : casque(s) d'infanterie ancien régime (1771-1788-1792), bonnet de police 1<sup>er</sup> Empire.

Iconographie : BILA, 1<sup>er</sup> Empire.

Décoration, médaille : Ordre de Saint Louis, Médaille du Mérite de Louis XV, brevet d'ancienneté, diplômes.

Objets divers : objets de la vie quotidienne du 1<sup>er</sup> Empire (pipe, carte, dés...), boutons, boucle de ceinture, longue vue, fifre, calebasse.



Voici également la liste des insignes régimentaires qui manquent pour la vitrine des insignes en ce qui concerne les régiments d'Infanterie, les régiments de Tirailleurs algériens, les régiments de Zouaves et les bataillons d'Infanterie légère d'Afrique.

11°RI	56°RI	105°RI	138°RI	167°RI	31°RTA
13°RI	58°RI	108°RI	139°RI	168°RI	32°RTA
16°RI	59°RI	109°RI	143°RI	169°RI	34°RTA
17°RI	61°RI	111°RI	145°RI	172°RI	11°Zouaves
18°RI	62°RI	112°RI	147°RI	174°RI	12°Zouaves
25°RI	63°RI	113°RI	148°RI	175°RI	13°Zouaves
30°RI	68°RI	115°RI	155°RI	176°RI	14°Zouaves
31°RI	69°RI	120°RI	156°RI	6°RTA	18°Zouaves
33°RI	82°RI	123°RI	157°RI	10°RTA	19°Zouaves
36°RI	84°RI	124°RI	160°RI	18°RTA	2°BILA
40°RI	89°RI	125°RI	161°RI	19°RTA	4°BILA
44°RI	96°RI	130°RI	162°RI	20°RTA	5°BILA
47°RI	102°RI	133°RI	163°RI	25°RTA	
50°RI	103°RI	135°RI	165°RI	26°RTA	
55°RI	104°RI	136°RI	166°RI	30°RTA	

Si vous êtes possesseur de telles pièces de collection et êtes prêts à en faire don ou à les mettre en dépôt (un achat peut être aussi envisagé), merci de prendre contact avec l'ANORI :

- par courrier : Lieutenant-colonel (r) Patrice FICHET 33,rue du Maréchal Joffre 92700 COLOMBES
- par courriel : anorinfanterie@free.fr





## Tradition et modernité : la pérennité des qualités du fantassin

Article émanant de l'Ecole d'Application de l'Infanterie



Le centurion sur le limes, voilà presque deux mille ans, le capitaine du Walsh Irlandais au dix-huitième siècle<sup>1</sup>, celui de la Vieille Garde de l'Empereur ou, récemment, d'un GTIA d'infanterie à Kaboul ou en Côte d'Ivoire ont bien des choses en commun. Avant l'engagement s'adressant à leurs hommes, bleuets ou briscards<sup>2</sup>, ils ont bien dû leur parler d'honneur, d'enseignes ou de drapeaux, d'effort, de modes d'action et, enfin, du bonheur de la victoire. Les hommes demandent des ordres et du souffle. Aujourd'hui pourtant, l'idée du « fantassin de toujours » peut sembler changée par le bond technologique d'un soldat devenant « système combattant », gérant la gradation de la violence, avec une arme dont tous ses compagnons ne sont pas dotés, médiatiquement exposé, numérisé et ne voyant plus parfois son chef de groupe, à portée de radio. Les qualités qu'on lui demande sont-elles toujours les mêmes dans le contexte des opérations de stabilisation ?

Les qualités d'endurance physique, de solidité psychologique et de cohésion sont pérennes car, si elles s'expriment de manière « moderne », elles restent liées à la fois aux nécessités d'occupation du terrain dans la durée et aux qualités de cœur qu'implique le service des armes dans une situation d'imbrication avec la population.

Si le fantassin doit tenir physiquement dans la durée sur le terrain qui lui est donné, il lui faut aussi un supplément d'âme et de force morale pour soutenir son engagement et surtout, connaître sa place dans une manœuvre où la victoire est d'ordre psychologique.

**L'engagement physique, fondé sur la rusticité et sur l'agilité, caractérise le combat du fantassin depuis toujours pour dépasser les limites fixées par les contraintes de la présence sur le terrain dans la durée.**

On pourra certes dire que les équipements d'aujourd'hui soulagent bien des peines. Le *goretex* préserve le corps d'un certain niveau de froid et d'humidité. On aura raison. Sans cela, comment admirer les exploits « des bandes que Napoléon a ramenées de Russie »<sup>3</sup> et la résistance des poilus des tranchées de 1914-1918. Les soldats, jusqu'à la seconde guerre mondiale, proviennent essentiellement des campagnes et le terme rustique les qualifie bien.

De là à en rester au regret de ces temps héroïques... Aujourd'hui comme hier, toute manœuvre qui n'a pas pour but d'avoir un effet direct ou indirect sur un belligérant est suspecte. Pour cela, il faut toujours s'appuyer sur le terrain, et



tous les aspects de l'environnement, pour le contrôler sans le subir. Si le citoyen contemporain a plus rapidement froid, il ne doit pas moins lutter pour ne pas s'engourdir lorsqu'il observe de nuit en avant du dispositif, tient un carrefour ou marche en infiltration en terrain difficile. Que son équipement soit plus adapté ne change rien au fait que mieux il résiste aux conditions météorologiques, aux efforts physiques, mieux il pourra prendre l'ascendant sur son adversaire ou les belligérants du théâtre où il sert. Dans l'environnement de plus en plus souvent urbain, il faut toujours savoir courir, escalader, et, fait nouveau, tenir la ligne en contrôle de foule, dans la chaleur, aussi longtemps qu'il le faut.

L'aptitude à dépasser les sollicitations physiques habituelles est enfin gage de capacité opérationnelle. A la relève, ceux

que le dispositif gêne cherchent la faille chez les nouveaux venus. C'était assez fréquent de la part des factions dans Mitrovica, au Kosovo comme en Côte d'Ivoire. Mais aussi dangereux est le relâchement du troisième mois quand, fatigué et sûr de soi, on ne se baisse plus pour se poster, on cesse d'être vigilant. Une troupe physiquement en forme et soucieuse de s'entretenir sera plus concentrée. En tout cas, elle répondra plus facilement au souffle que son chef fera alors passer pour que chacun reste en éveil. D'ailleurs, un chef saura qu'il prend des risques en engageant une troupe fatiguée. Vouloir « en être » commande alors le maintien en condition. C'est ainsi que les compagnies cherchent toujours à faire bonne figure et se présentent sous leur meilleur jour. Elles « s'entraiment » comme on le chante dans les *Adieux du Bataillon de choc*.

La recherche de l'ascendant psychologique demeure garante de l'adaptation du soldat à son environnement et de son caractère accrocheur au contact.

Il peut sembler bien difficile d'éviter le doute au soldat. Notre époque voit la multiplication des risques. Le mélange entre forces armées, belligérants, populations civiles, les règles de comportement, d'engagement, le suivi médiatique et la versatilité des opinions constituent un ensemble où la probabilité de fauter par manque de nuance ou d'être

<sup>1</sup> Régiment d'Irlandais des armées du roi de France.

<sup>2</sup> Expressions de 1914, reprise par le journal *L'Illustration*, évoquant les jeunes conscrits et les anciens.

<sup>3</sup> Expression du capitaine Coignet dans ses *Cahiers*.

victime d'un retournement brutal de conjoncture est forte. La vulnérabilité des forces dans les imbrications décrites plus haut est grande. Les forces engagées en Irak en font l'expérience. Le risque de baisser les bras est grand.

Pourtant, la force d'âme du soldat reste la clé de la réussite d'une adaptation réussie au terrain. L'armée d'emploi actuelle semble de plus en plus à l'aise dans ce genre d'opération comme le montre la très bonne tenue des unités engagées dans la zone de confiance ivoirienne. Elle maintient à bout de bras le niveau de violence au plus bas. Le réalisme des interventions dans les aires de responsabilité des compagnies montre que le fantassin français est toujours respecté et apprécié pour sa capacité à comprendre, à s'intégrer et à partager avec les personnes qui constituent son environnement. Ainsi, la réputation des Français est bonne parmi les Afghans et, chez eux, malgré leurs nombreuses contradictions, les relations sont souvent le fruit d'un rapport affectif.

La *furia francese*, terme que l'armée d'Italie de Napoléon III a accroché à la réputation des soldats français, est toujours de mise. La capacité à mobiliser ses propres forces, ou à montrer « qu'on peut le faire », reste cruciale, notamment par la puissance de conviction. Les pourparlers dont les opérations extérieures sont gourmandes ne sont utiles que s'ils sont menés par ceux qui savent imposer leur volonté. Leur crédibilité vient de ce qu'ils sauront représenter : des guerriers sereins, profondément humains mais convainquants quant à leur volonté et leur capacité à employer la force.

La fraternité d'armes donne un sens profond à l'action et permet à chacun de servir en dépassant ses contradictions.

**Le monde moderne est individualiste et les systèmes de forces sont multiples. A la ligne de fusils d'antan a succédé le groupe de combat avec ses armes diverses. Les moyens de transmissions, répartis jusqu'au soldat, alliés à la puissance des feux, poussent à la dispersion sur le terrain. On peut se demander si les fantassins d'aujourd'hui peuvent alors faire front de la même manière.**

Les rapports actuels du centre d'entraînement au combat (CENTAC) montrent que la cohésion participe toujours à la réussite. Notamment tant qu'il y a des chefs pour commander des hommes qui ont le souci de se coordonner entre eux, une unité peut réagir, parfois en situation dite catastrophique. Ce que les anciens appelaient le *caedes*, c'est-à-dire le moment où une troupe se débande et fuit le contact, est la phase la plus meurtrière de la bataille. Une troupe soudée qui fait front pourra alors repousser le seuil de neutralisation ou de destruction. C'est le miracle des grenadiers de la campagne de France de 1814 qui emportent toujours des victoires malgré leur mouvement rétrograde et leurs faibles effectifs. Cette fraternité sous le feu, ou de nos jours face à la pression des risques d'un théâtre, et au refus de la mort ou du déshonneur sans lutter est symbolisée par les drapeaux, les traditions, le Souvenir et la réalité de la solidarité.



difficile à vivre. La vie de soldat est faite de rites et empreinte de rapports hiérarchiques. Elle est rigoureuse mais, aujourd'hui comme auparavant, elle a la simplicité des hommes qui la peuplent. Napoléon qui tire avec affection l'oreille de son grognard est comme le chef actuel qui sourit au soldat à qui il demande des nouvelles de sa famille. Et ce n'est pas qu'une histoire de bons sentiments... Il doit en être ainsi pour que le jour J, personne n'ait le cœur à quitter le combat en laissant ses camarades !

**Le progrès est adapté à une population moins rustique... Les modes de combats sont aussi plus empreints de technologie. On se demande même comment on absorbera le « gap » généré par ce progrès. Cependant pour être fantassin, tout citoyen qu'on soit, il faudra toujours repousser ses limites physiques et psychologiques. En apprenant à se connaître, il faudra toujours affirmer son caractère. Enfin, l'esprit de corps permettra toujours de participer à la victoire, résultat d'une volonté adverse que l'on a surclassée. Du degré d'exigence des chefs qui savent se faire suivre dépend le développement de ces qualités car la confiance est de trois ordres : confiance en ses chefs, confiance en ses armes et confiance en soi...**



CDT LEGOUAILLE  
(EAI / Musée de l'infanterie)

CBA MARIOTTI  
(EAI / DEP)



## Assemblée Générale 2008 de l'ANORI

### Une Association qui remplit ses missions



L'ANORI est en bonne santé et dynamique, mais elle a besoin de soutiens pour ses activités et pour recruter, c'est le constat qu'ont pu faire les participants à l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 10 juin 2008 dans la salle de réunion de la Maison des Associations du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, gracieusement mise à disposition. Malgré des absents et des retardataires du fait d'une grève SNCF, plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés, ce qui démontre la fidélité et l'implication des Fantassins dans la vie de leur association.

L'assemblée a rendu hommage à deux de ses membres décédés l'an dernier, le lieutenant-colonel Pierre-Louis HUOT, ancien secrétaire général de l'UNOR, et le lieutenant Maurice-Michel ARVEILLER, administrateur et porte-drapeau de l'ANORI, ainsi qu'au colonel Pierre CHABRIER, vice-président de la Fédération Nationale du Train, au colonel Luigi SARTORI, Alpini italien et ancien président de la CIOR, et aux Fantassins tombés en OPEX, sans oublier tous les Morts pour la France dont les tombes ont été récemment profanées, dont nombre de Tirailleurs.

Après la vérification des pouvoirs et l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2007, le lieutenant-colonel Patrice FICHET a donné lecture du rapport moral.

#### RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 2007

présenté par le lieutenant-colonel (R) Patrice FICHET, président de l'ANORI,  
à l'assemblée générale ordinaire annuelle du mardi 10 juin 2008

*Grâce à un soutien effectif de l'Ecole d'Application de l'Infanterie et à une subvention de l'Etat, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie a eu les moyens en 2007 de mener sa politique de communication, d'œuvrer au rayonnement de l'Arme, d'entretenir les Traditions, en particulier par la célébration de la Saint Maurice, d'assurer une présence dans les manifestations et cérémonies et d'être réellement active au plan des relations internationales.*

*L'ANORI a rempli sa mission et est en posture de pouvoir poursuivre son action au service de l'Infanterie.*

*Tout au long de l'année, l'ANORI a été présente à une centaine d'événements qu'il s'agisse de réunions, de colloques, de cérémonies, de réceptions, de séances de travail, de participation à des activités organisées par les Armées ou par des associations amies.*

*Membre de l'UNOR (dont le président est adhérent de l'ANORI), de l'ANRAT, de l'ASUNOR (dont le président est aussi adhérent de l'ANORI), notre association fait partie des plus engagées et des plus actives dans le mouvement associatif des réserves. Elle entretient également d'excellentes relations avec la FNASOR.*

*Membre de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie (AAMI), l'ANORI lui apporte sa force d'imagination et de proposition et une action concrète à Montpellier et à Paris.*

*Travaillant en liaison avec le Monde Combattant, notre association apporte son concours à l'UNC que préside notre administrateur le colonel DALLEAU, notamment pour l'opération « des lunettes pour les anciens combattants africains », et au Souvenir Français, ainsi qu'à l'ONAC.*

*Manifestant sa solidarité avec nos soldats servant en OPEX, elle a aussi collecté des dessins d'enfants pour les colis que « Solidarité Défense » leur adresse. C'est à la fois une action d'entretien du lien Armée-Nation et de sensibilisation de la jeunesse et des enseignants.*



Photo : D. CHAPPEY

Le chef de bataillon PETER, secrétaire général adjoint, recevant le diplôme d'honneur à grenade d'argent des mains du lieutenant-colonel FICHET, président de l'ANORI.

*En ce qui concerne les relations avec les amicales régimentaires et les fédérations de subdivision de l'Arme, leur qualité est remarquable. Avec la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, c'est un véritable partenariat basé sur une franche camaraderie et la confiance mutuelle qui se développe pour la perpétuation des Traditions et du Souvenir. Des invitations réciproques avec la Fédération des Troupes de Marine entretiennent une cordiale coopération. Les contacts sont aussi très chaleureux avec l'Union des Zouaves, lesquels n'ont malheureusement plus d'unité gardienne des Traditions (hormis le Musée de l'Infanterie) et aux côtés desquels nous devons nous tenir pour assurer la pérennité de leur souvenir.*

*Au plan des relations internationales, grâce au soutien de l'EAI, l'ANORI a pu participer pour la première fois à la Journée allemande de l'Infanterie à HAMMELBURG et déposer une gerbe au monument aux morts des fantassins allemands, ce qui constituait une première pour des français. La présence de la délégation de l'ANORI à l'assemblée générale du BUND DER DEUTSCHEN INFANTERIE (BDI), la fédération de l'Infanterie allemande, a été saluée avec beaucoup de chaleur par les camarades allemands. Un approfondissement des liens informels ANORI-BDI devrait se produire.*

*Il est aussi à souligner que les relations avec les attachés de défense en poste à Paris se multiplient.*

*Parmi les activités et réalisations au sein de l'ANORI qu'il convient de noter figurent :*

- l'adoption d'une devise : « Pour l'Infanterie, toujours en avant ! », qui est l'expression même de la maxime de notre action,
- la création d'une carte de membre pour concrétiser le sentiment d'appartenance,
- la réalisation d'un autocollant permettant une personnalisation de documents, de dossiers, voire de véhicules,
- la confection d'un « totem » pour accentuer la visibilité de notre association lors de salons ou de réunions.

*Le bulletin de liaison de l'ANORI, qui paraît trois fois par an, est apprécié de nos lecteurs, qu'ils soient adhérents ou extérieurs à l'association ; ce sont eux qui nous le disent. Il est à souhaiter que nous recevions plus d'articles et de photographies, notamment en provenance des compagnies de réserve et des états-majors.*

*Notre site internet est un succès, dont le mérite revient essentiellement au lieutenant ANDRÉ, qui a d'ailleurs reçu une lettre de félicitations de l'autorité militaire pour son travail. Mettre sur pied un site est une tâche importante et lourde, mais l'entretenir, le mettre à jour en permanence, est une activité prenante. Tous doivent y apporter leur contribution en fournissant des informations et en signalant des événements susceptibles d'être insérés dans le programme d'activités. Il est à souligner que plus de vingt liens ont été établis entre le site de l'ANORI et ceux d'institutions de défense et d'associations amies, ce qui est la preuve du rayonnement de notre action.*

*Nous sommes aussi présents dans la presse et des publications par des articles et des communiqués, en particulier dans « Armée et Défense », la revue de l'UNOR, laquelle est un outil d'information nécessaire à tout réserviste, et « TER.RES », le bulletin internet de l'ANRAT.*

*A titre d'expérience, nous avons participé au Forum des Associations d'une ville d'Ile de France, ce qui nous a permis de constater qu'il y a là un moyen parmi d'autres pour assurer le rayonnement de l'Infanterie au travers de notre association.*

*Toutes ces actions ont aussi leurs retombées en matière de recrutement pour l'Association et pour l'Infanterie. Nous n'avons pas de moyen de chiffrage en ce qui concerne les engagements dans l'active et la réserve, mais pour ce qui est de l'ANORI, nous pouvons constater avec fierté que nous sommes l'une des rarissimes associations de réservistes à avoir accru ses effectifs de plus de 5 % en 2007. Certes, cela n'est pas suffisant et il nous faut être bien plus nombreux pour avoir les moyens de notre volonté d'action. Notamment, il nous faut avoir des représentants auprès des corps de l'Infanterie et dans les départements ; ainsi, nous serons mieux connus, plus facilement joignables, pourrions être encore plus utiles en étant au plus près pour servir et donc pour recruter. Le recrutement doit être une mission prioritaire et personnelle pour chacun des membres de l'ANORI.*

*En ce qui concerne nos relations avec le Commandement, nous ne pouvons que nous féliciter de leur qualité. Les rencontres avec le général CHARPENTIER, commandant l'EAI et à ce titre Père de l'Arme, sont excellentes et constructives et l'Ecole apporte un réel soutien à l'ANORI.*

*Comme chaque année, nous avons également été présents à la réunion de la Commission Consultative des Réserves de l'Armée de Terre et les relations avec la Délégation aux Réserves fonctionnent bien.*

*Les trop rares visites dans les régiments et rencontres avec les chefs de corps sont l'occasion de bons contacts qui permettent de mieux faire connaissance et l'importance d'être présent au stage des futurs chefs de corps d'Infanterie à Montpellier n'est plus à démontrer.*

*Pour faire rayonner l'Infanterie sur la capitale et afficher fièrement les Traditions de l'Arme, la célébration de la Saint Maurice à Paris qu'organise l'ANORI est devenue une manifestation régulière à laquelle participent non seulement des Fantassins, mais aussi des camarades des autres Armes, Forces Armées et Services Interarmées. C'est une tâche lourde et prenante, mais dont la récompense réside dans le succès et chaque édition de la Saint Maurice est un encouragement à continuer et à renforcer l'éclat de notre fête.*

*C'est donc d'un bilan positif et motivant dont nous pouvons nous targuer pour l'exercice 2007. L'année 2008 est déjà bien engagée et est active. Plaçons la sous le signe d'une implantation plus complète dans tous les régiments et bataillons de l'Arme. Le recrutement renforcé de nouveaux adhérents est la condition de l'avenir de notre Association et de son dynamisme. L'accroissement du nombre des jeunes fantassins dans nos rangs est à noter et à saluer. Il est à la fois une nécessité et un signe de bonne santé ; il est porteur pour le futur.*

*Nos Anciens, nos Honoraires, nos Jeunes sont tous constitutifs de notre richesse humaine à l'image de celle de l'Infanterie. Plus nous serons nombreux et unis, mieux nous pourrons servir notre Arme. Alors, recrutons, soyons présents et actifs, montrons l'exemple.*

*En étant*

*« Pour l'Infanterie, toujours en avant ! »*

*nous servirons pour que*

*Vive l'Infanterie !*

*Vive la France !*

L'échange de vues qui suivit permit de mettre en avant la nécessité d'un soutien du ministère de la défense pour les frais des activités et notamment la communication (lien Société Civile – Forces Armées, rayonnement de l'Infanterie, promotion du Musée), les contacts avec les régiments et les bataillons et les relations internationales.

Mis aux voix, c'est à l'unanimité que le rapport moral fut adopté.

La présentation des comptes de l'ANORI mit en évidence la gestion serrée au maximum des dépenses et la priorité donnée aux actions. La lecture du rapport du vérificateur des comptes, le capitaine Pierre BOTTOLI, retenu en province, conclut à l'approbation des comptes sans réserve.

Après les réponses du 1<sup>ère</sup> classe Denys CHAPPEY, trésorier, les comptes 2007 furent approuvés à l'unanimité et le quitus fut accordé aux administrateurs.

Suivant la proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décida, également à l'unanimité, de maintenir la cotisation annuelle à 35€ pour 2009.

Pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration, le 1<sup>ère</sup> classe Denys CHAPPEY, le colonel Jérôme DRILHON, le lieutenant-colonel Claude LEONETTI, le colonel Philippe MARTIN, le lieutenant-colonel Pierre ORSINI et le caporal Jean RABIA furent réélus. Manifestation du renforcement de la présence des jeunes au sein de l'association, l'assemblée élit comme nouvel administrateur le marsouin Julien SABOURET, qui sert au 2<sup>ème</sup> RIMa.



Le marsouin SABOURET, nouvel administrateur de l'ANORI

Enfin, l'assemblée réélit, aussi à l'unanimité, le capitaine BOTTOLI comme vérificateur des comptes.

L'ordre du jour statutaire étant épuisé, l'assemblée procéda à un tour d'horizon général. La nécessité d'accroître, toujours et sans cesse, le recrutement, notamment de sous-officiers, fut soulignée. Le souhait d'une présence nombreuse aux cérémonies, avec le Drapeau de l'ANORI, fut renouvelé. Il fut convenu de poursuivre la participation à l'opération « des dessins pour nos soldats » avec Solidarité Défense, l'UNOR et la FNASOR et la collecte de lunettes pour les Anciens Combattants africains avec l'UNC. Les relations avec les amicales régimentaires furent évoquées et la question de la pérennité de ces associations fut posée, d'où l'importance de trouver des solutions pour garantir la conservation de la

mémoire des régiments dissous. Le principe d'organiser une conférence sur la guerre d'Indochine, qui serait prononcée par le colonel GUINARD, fut retenu.

Après la clôture de l'assemblée générale s'ouvrit la séance du conseil d'administration. Le président y souhaita la bienvenue au nouvel administrateur, le marsouin SABOURET, dont la venue rajeunit la moyenne d'âge du conseil et porte à trois le nombre des administrateurs militaires du rang.

Sous la présidence du lieutenant-colonel PRIEUR, doyen d'âge, le conseil procéda à l'élection du président de l'ANORI. Répondant au souhait des administrateurs, le lieutenant-colonel FICHET présenta sa candidature et fut réélu à l'unanimité.

Sur sa proposition, le conseil reconduisit les membres du Bureau dans leurs fonctions. Le Bureau est donc constitué comme suit :

- président : lieutenant-colonel Patrice FICHET
- vice-président : lieutenant-colonel Paul PRIEUR
- secrétaire général : lieutenant Cyril ANDRE
- secrétaire général adjoint : chef de bataillon Guy PETER
- trésorier : 1<sup>ère</sup> classe Denys CHAPPEY

L'honneur de porter le Drapeau de l'ANORI reste confié au colonel MANDRY et au caporal RABIA, auxquels s'ajoute désormais le marsouin SABOURET.

Le chef de bataillon PETER et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY sont chargés de l'organisation des archives de l'association et de leur conservation.

Enfin, sur proposition du Président, le lieutenant Eric GRONDIN, chef de section à la compagnie de BOURBON du 2<sup>ème</sup> RPIMa, a été nommé délégué de l'ANORI pour les Forces Armées de la Zone Sud de l'Océan Indien (FAZSOI) et représentant auprès du 2<sup>ème</sup> RPIMa. Sa première tâche sera l'implantation de l'ANORI à La Réunion et le recrutement d'adhérents.



Le lieutenant GRONDIN, délégué ANORI pour les FAZSOI

A l'issue de ces deux réunions statutaires, vint la proclamation de la promotion 2008 des diplômés d'honneur de l'ANORI :

- le diplôme d'honneur à grenade d'or est décerné aux colonels Hugues DALLEAU, administrateur de l'ANORI, président général de l'UNC et membre du Haut Conseil de la Mémoire Combattante, et Michel MANDRY, secrétaire général honoraire de l'ANORI,
- le chef de bataillon Guy PETER, secrétaire général adjoint de l'ANORI, reçoit le diplôme d'honneur à grenade d'argent,
- le diplôme d'honneur à grenade d'argent est décerné au capitaine Bruno DE VILLEPIN, président de l'Union des Zouaves.

Bien entendu, c'est un très sympathique « verre de l'amitié » qui clôtura la soirée. Ce rendez-vous annuel de l'ANORI fut une réussite et une manifestation de la cohésion et de la conviction de ses membres, toujours fidèles à sa devise.

Pour l'Infanterie, Toujours en Avant !



## IN MEMORIAM Le colonel Luigi SARTORI



Un grand ami vient de disparaître : le colonel Luigi SARTORI, ancien président de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve et grand personnage des Réserves italiennes et des Troupes alpines. Jeune officier des Alpini au début de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale où son comportement sur le front yougoslave lui méritera une des plus hautes distinctions militaires de son pays, il rejoint ensuite la Résistance italienne. Après la guerre, il mena une belle carrière civile et dans les réserves. Sa présidence de la CIOR de 1984 à 1986 fut particulièrement remarquable. Il était chevalier grand croix de l'Ordre du Mérite italien. Le colonel SARTORI, grand ami de la France, s'était aussi vu décerner la médaille d'or de la défense nationale française. Homme d'honneur et de fidélité, il fut et reste un exemple pour les réservistes de tous les pays.





## Les coiffures de tradition de l'Infanterie



par le lieutenant-colonel (r) Patrice FICHET  
Président de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

Les membres des amicales régimentaires, les Anciens Combattants, lorsqu'ils participent à des cérémonies ou à des réunions de cohésion ou conviviales, ont l'habitude de porter un couvre-chef militaire, en général un béret ou un calot. On parle alors de « coiffure de tradition ».

C'est l'usage ou des directives associatives (dans certains cas avec la « bénédiction » tacite ou plus ou moins formelle du Commandement) qui fixent la nature de ces coiffures, mais bien souvent une certaine « fantaisie » règne parmi ceux qui les portent, notamment par la fixation d'insignes ou d'épinglettes les plus divers.

Du fait de la diversité de ses subdivisions d'Arme, l'Infanterie est particulièrement concernée par ces coiffures de tradition. Il est donc intéressant de faire le point sur ce sujet, d'autant que leur port ne résulte que d'une tolérance.

Sauf directive spécifique, le principe semble être que la coiffure ainsi fièrement arborée est celle que l'« Ancien » a portée lorsqu'il servait sous les Drapeaux. Il s'agit donc la plupart du temps, selon la période de service, du béret (avec insigne de l'Arme ou de la subdivision) ou du calot. Le port du képi en tenue civile n'est pas répandu et est, au contraire, découragé.

Les chasseurs qu'ils soient à pied, alpins ou mécanisés ont en fait trois coiffures différentes. Les chasseurs à pied (qui sont aujourd'hui équipés d'engins blindés) portent le béret orné de l'insigne à cor de chasse ; ils portent aussi le calot bleu et « jonquille » (pour les plus anciens et ceux des « méca »). Les chasseurs alpins, quant à eux, arborent fièrement la « tarte », le large béret des Troupes alpines (qui est aussi porté par les autres Armes de la Brigade alpine et pas seulement par les chasseurs, l'insigne d'Arme les distinguant).

Les parachutistes, selon leur appartenance, peuvent porter des bérets de trois couleurs différentes : rouge (amarante) pour les paras coloniaux (RPIMa) et les chasseurs parachutistes (certains Anciens parachutistes des troupes métropolitaines portent toujours leur béret bleu, lequel ne doit pas être confondu avec celui de l'ALAT) et vert (avec l'insigne de l'aile armée ou plus savamment un dextrochère emplumé serrant un glaive pointe en haut) pour les paras Légion (REP).



Les autres légionnaires fantassins arborent le béret vert (les cavaliers et sapeurs aussi) avec l'insigne portant la grenade à sept flammes. La Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion Étrangère prévoit toutefois que, de façon exceptionnelle, dans certaines circonstances et en cas de possible confusion avec d'autres participants non anciens légionnaires portant également un béret vert (les commandos Marine), le président de l'amicale concernée peut prendre la responsabilité de faire porter le képi blanc au seul porte-drapeau.

Les « coloniaux » de l'Infanterie de Marine sont attachés au calot de drap bleu marine bordé de rouge, porté sans insigne autre que l'ancre d'or et l'insigne de grade, conformément aux directives du Comité National des Traditions des Troupes de Marine.

Les anciens zouaves, quant à eux, portent la chéchia ou le calot rouge à fond bleu, orné d'un croissant encerclant le numéro du régiment (mais l'Union des Zouaves ne souhaite pas que les insignes de grade soient portés).

Les tirailleurs peuvent porter la chéchia ou le chèche (lequel se revêt alors en turban enroulé « à l'indienne » autour du crâne), mais le plus souvent ils coiffent le calot bleu céleste, dont la couleur du fond varie selon que le régiment est algérien, marocain ou tunisien.



Enfin, les fantassins « métropolitains » ou « de ligne », ceux des R.I., selon l'époque où ils ont servi, peuvent porter le calot ou le béret d'infanterie.

L'Infanterie est une Arme riche de la diversité de ses Traditions et de ses subdivisions et forte de son unité opérationnelle. L'esprit Fantassin anime les hommes et les femmes qui ont l'honneur de servir sous les plis de ses Drapeaux. Il anime aussi tous les Anciens, qu'ils soient fantassins métropolitains, coloniaux, chasseurs, parachutistes, légionnaires, tirailleurs ou zouaves, qui sont fiers d'avoir porté les armes sous l'uniforme de ses régiments et bataillons.

En portant avec honneur, leur coiffure de tradition lors des cérémonies et réunions, c'est un message de fidélité qu'ils expriment envers leur Arme, montrant ainsi le chemin aux jeunes fantassins qui portent bien haut les couleurs de la France sous tous les cieux.



## Le Drapeau de l'Ecole Militaire d'Infanterie de CHERCHELL est rentré au Musée de l'Infanterie porteur de l'inscription « AFN 1952-1962 »



### MISSION ACCOMPLIE POUR L'ANORI !

Fierté dans le passé, fidélité aux camarades, foi en l'avenir et confiance en l'Infanterie d'aujourd'hui furent les points marquants de la cérémonie de retour au Musée de l'Infanterie du Drapeau de l'Ecole Militaire d'Infanterie de CHERCHELL, des retrouvailles des Anciens de CHERCHELL et du dépôt de gerbe au monument aux Morts de l'Ecole d'application de l'Infanterie à MONTPELLIER le 27 mars 2008. En effet, ce jour là, sous la présidence du général CHARPENTIER, commandant l'EAI, les membres de l'Amicale Nationale des Camarades de CHERCHELL, Officiers de Réserve et Elèves (ANCCORE) et de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (ANORI) s'étaient rassemblés pour saluer le Drapeau de l'Ecole qui fut notamment celle des EOR et des SOR de la guerre d'Algérie, lequel rentra au Musée après avoir reçu sur ses plis l'inscription "AFN 1952-1962".

Plus de cent officiers de réserve étaient présents dans le hall du Musée de l'Infanterie pour l'arrivée du général CHARPENTIER qui donna lecture de son ordre du jour retraçant l'histoire glorieuse de l'Ecole de CHERCHELL qui forma cadres d'active et de réserve qui servirent ensuite sur les champs de bataille de la Deuxième Guerre Mondiale, d'Indochine et d'AFN où nombre d'entre eux firent le sacrifice de leur vie.

Puis, le Drapeau fit son entrée et un frémissement passa dans l'assistance, tous les regards fiers et droits fixés sur l'emblème de CHERCHELL accompagnèrent un salut rempli de respect, de fidélité et de souvenir. Lorsque retentit la sonnerie "au Drapeau", un grand moment d'émotion étreignit tous les Fantassins fraternellement réunis.

Après la cérémonie, nombreux furent ceux qui se firent photographier avec le Drapeau reposant sur des faisceaux de fusils, avant de visiter une exposition réalisée à partir de photographies réalisées par des Anciens de CHERCHELL du temps de leur formation.

En prélude au sympathique buffet qui réunit les participants, le lieutenant-colonel FICHET, président de l'ANORI, remit au général CHARPENTIER le dossier de la requête de l'ANORI qui permit d'obtenir l'attribution au Drapeau de l'inscription "AFN 1952-1962", afin que sa conservation soit assurée par le Musée de l'Infanterie, et le lieutenant-colonel COURTADE, président de l'ANCCORE, remit quelques cadeaux au général, ainsi qu'un calot de l'Ecole de CHERCHELL, le faisant président d'honneur de l'ANCCORE, calot qu'il s'empressa de coiffer sous les applaudissements.



Le général CHARPENTIER et le lieutenant-colonel FICHET avec des Anciens de CHERCHELL

Cette journée fut celle du souvenir, de l'honneur et de l'esprit intact des Anciens de CHERCHELL au service de la Patrie et de l'Infanterie. L'ANORI est fière d'avoir pris l'initiative de la requête pour l'attribution de l'inscription "AFN 1952-1962" au Drapeau de l'Ecole Militaire d'Infanterie de CHERCHELL, dont elle s'honore de compter des Anciens parmi ses membres. Honneur à Eux !



Photo : D. RIVERA

Le lieutenant ANDRE, secrétaire général de l'ANORI, et le lieutenant-colonel FICHET, président, entourent le Drapeau de l'Ecole de CHERCHELL

Après le repas, les Anciens de CHERCHELL se rassemblèrent au monument aux Morts pour déposer une gerbe en mémoire de leurs parrains de promotion, de leurs camarades tombés au combat et de tous ceux disparus depuis.

L'inscription "AFN 1952-1962" au Drapeau de l'Ecole Militaire d'Infanterie de CHERCHELL constitue la légitime récompense de l'Ecole, de ses cadres et de ses élèves au service de la France et de son Infanterie. C'est le symbole de la reconnaissance de la République pour la conduite au feu des Anciens de CHERCHELL pour laquelle aucun d'entre eux ne fera jamais repentance, mais au contraire pourront tous s'en montrer fiers pour toujours.



**Allocution du Général CHARPENTIER,  
commandant l'Ecole d'Application de l'Infanterie**



***Honneurs au Drapeau de Cherchell !***

Le Drapeau de l'Ecole militaire d'infanterie de Cherchell fut attribué à cette Ecole le 11 juillet 1958 et remis solennellement à sa garde le 29 janvier 1959.

Il a succédé à un premier drapeau, non officiel, vu sur les rangs uniquement pour la promotion d'officiers d'active « Tunisie » en 1943, et à un fanion sur lequel on devait accrocher, le 12 juillet 1950, la Croix de guerre 1939-1945. Cette Croix de guerre, aujourd'hui sur la cravate de notre Drapeau, est accompagnée depuis 1963 par la Légion d'Honneur remise par le ministre des armées monsieur Pierre Messmer.

Il faut attendre le 11 janvier 2006 pour que les plis de ce Drapeau reçoivent l'inscription « AFN 1952-1962 ».

Les inscriptions des batailles portées dans les plis des emblèmes des unités de l'armée de terre sont en elles-mêmes les symboles de victoires mais aussi de défaites honorées comme des faits d'arme, tant le sacrifice fut grand et le culte de la mission poussé à son paroxysme, comme à « Camerone », « Sidi Brahim », « Bazeilles » ou « Diên Biên Phu ». Souvent ces inscriptions ont été renouvelées car trop nombreuses pour être toutes inscrites.

Pour le Drapeau de Cherchell, une seule inscription : « AFN 1952-1962 ». Ce qui pourrait laisser penser que seules les opérations de Tunisie, du Maroc et, ce qui fut longtemps appelé la « guerre sans nom », c'est-à-dire la guerre d'Algérie font la gloire de ce prestigieux Drapeau.

En effet, la geste militaire conservée dans ses plis est d'abord celle de l'Ecole de Cherchell qui, quels que soient les noms que porta cette école, est dépositaire de toutes les promotions de cadres – officiers d'active ou de réserve ou sous-officiers – qui y ont été formés entre novembre 1942 (date de la décision de création de l'Ecole des Elèves-Aspirants EAA) et 1962.

On ne saurait oublier nos Anciens formés de fin 1942 à mai 1945, c'est-à-dire les 5 promotions d'officiers d'active : « Weygand », « Tunisie », « Libération », « Marche au Rhin », « Rhin français » cette seule promotion de décembre 1944 à mai 1945 compta 1477 élèves, soit presque l'ensemble des Promotions de Saint-Cyr : Croix de Provence 1942, Veille au Drapeau 1943 et Rome et Strasbourg 1944.



Photo : D. RIVERA

Le salut au Drapeau de CHERCHELL

On ne peut passer sous silence non plus le fait que cette Ecole de Cherchell qui portait à ce moment le nom d'Ecole militaire interarmes (EMIA) se voit confier le 2 avril 1945, en présence du général de Gaulle, la garde de deux drapeaux : celui de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr et celui de l'École Militaire de l'Infanterie et des Chars de combat de Saint-Maixent (EMICC).

Cet honneur fut certes de courte durée, puisqu'ils devaient rejoindre dès juillet 1945 Coëtquidan, où s'installait l'Ecole militaire interarmes. Mais il signifiait bien toute la confiance que le Commandement accordait à cette Ecole. Il fut concrétisé par l'attribution de la croix de guerre avec palme qui orne ses plis, avec la citation suivante : « Du 8 novembre 1942 au 8 mai 1945 et après l'envahissement total de la Métropole, l'Ecole Militaire de Cherchell a maintenu la tradition des écoles d'officiers de France en inculquant aux élèves-aspirants la foi dans les destinées et la grandeur de la Patrie, a formé pour les Armées de la Libération des chefs dignes de leurs aînés, ardents et animés du désir de vaincre qui s'illustrèrent sur les champs de bataille de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne. S'est acquis ainsi au prix de lourds sacrifices, une part glorieuse dans la victoire de nos armes. » René Pleven, ministre de la Défense nationale.

Par ailleurs, dès le 1er janvier 1946, et jusqu'en 1958, l'école reçoit pour mission de former des sous-officiers sous le nom « d'EMIA des sous-officiers », avant celui « d'école de cadres d'Afrique du Nord ». Annexe de l'école de Saint-Maixent, elle formera les EOR et les sous-officiers de l'Infanterie des unités basées en AFN.

Ainsi plusieurs milliers d'officiers d'active ou de réserve et de sous-officiers formés à Cherchell vont être engagés en Indochine et en AFN y laisseront leur vie. L'Algérie, c'était hier - au moins pour ceux qui l'ont vécu – mais on ne saurait oublier que 90% des chefs de section des unités opérationnelles d'Infanterie sont sortis de l'Ecole de Cherchell.

L'école est transférée à Montpellier en octobre 1962 et le drapeau est décoré de la Légion d'Honneur en juin 1963 avec pour citation: « Depuis 1942, a accueilli et instruit 25 000 officiers et Aspirants de réserve. Durant les opérations de guerre et de Libération de 1943 à 1945, puis en Extrême-Orient et en Afrique du Nord, ses anciens élèves ont affirmé les meilleures qualités de chef et d'entraîneur d'hommes.

S'ils ont glané les plus beaux titres de guerre, plus de 600 parmi eux ont inscrit leur nom au livre d'Or de l'Ecole. Citée à l'Ordre de l'Armée en 1950, l'Ecole Militaire d'Infanterie a droit à la reconnaissance du Pays. »

Par conséquent, puisque cette seule inscription ne révèle pas toute la geste de l'ensemble des cadres formés à Cherchell, il nous revient, à nous, ici présents, d'assurer la mission de « passeurs » auprès des générations présentes et à venir, de gardiens et de transmetteur de la mémoire.

Ce Drapeau c'est bien la représentation de 20 années de guerre sur tous les champs de bataille où les Trois Couleurs ont flotté, années pendant lesquelles près de 660 officiers sont morts et plus encore de sous-officiers.

Il est enfin marque de la symbiose entre les officiers d'active et les officiers de réserve, dont beaucoup servirent comme ORSA en Indochine et en Algérie avant pour certains de continuer dans l'active.

Le drapeau de Cherchell, honoré aujourd'hui, reprend sa place au sein de l'Ecole d'application de l'Infanterie.



Photo : D. RIVERA

Le monument aux Morts de l'Ecole d'Infanterie



## Exposition « Indochine 1862 – 1954 » au Musée de l'Infanterie du 6 juin au 25 août 2008



L'exposition « Indochine 1862 – 1954 », qui se tient au Musée de l'Infanterie jusqu'au 25 août 2008, évoque la présence française en Indochine sur la période concernée et plus particulièrement les opérations militaires de 1945 à 1954 où l'Infanterie a joué un rôle primordial.

Cette exposition rassemble non seulement des tenues et des objets militaires, mais aussi des pièces choisies en fonction de leurs qualités esthétiques ou symboliques et exprimant la richesse culturelle et artisanale des différents Etats ayant constitué l'Indochine française ou la vie des communautés locales.

Chemin faisant, tout en écoutant le fond sonore ou en regardant les divers témoignages, le visiteur ne manquera pas de méditer sur ce qui aurait pu être fait pour éviter le conflit, car cette exposition se veut aussi un lieu de réflexion et une occasion exceptionnelle de témoigner de l'importance de cette guerre souvent qualifiée de « guerre oubliée ».

Fruit d'un partenariat entre l'Association des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois (ANAI), l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC), l'Association des Amis du Musée d'Indochine et Gendarmes en Indochine (AMIGEI), mais aussi avec l'aide de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie (AAMI) et de collectionneurs privés, cette exposition est tout naturellement dédiée à ces hommes et ces femmes qui ont servi en Indochine aux militaires français, aux légionnaires, aux Africains et aux Nord Africains, qui ont dû la quitter en laissant derrière eux leurs frères d'armes, vietnamiens, cambodgiens et laotiens, et à tous ceux qui n'en sont pas revenus.



### A NOTER SUR VOTRE AGENDA : 19, 20 et 21 SEPTEMBRE 2008 LA SAINT MAURICE DE L'ANORI



Fidèle à sa Tradition, l'ANORI célébrera la Saint Maurice, fête des Fantassins, à PARIS et à VINCENNES durant trois journées : le 19 septembre, ravivage de la Flamme, le 20 septembre, prise d'armes des chasseurs à Vincennes, le 21 septembre, Messe de la Saint Maurice en la Chapelle de l'Ecole Militaire.

Des invitations et des bulletins d'inscription vous seront adressés.

Vous pourrez aussi les télécharger sur le site de l'ANORI <http://anorinfanterie.free.fr>. Le site vous tiendra informé des détails et des modifications éventuelles.





## Activités de l'ANORI



Tout au long de l'année, l'ANORI sert l'Infanterie et les Réserves. Afin de remplir sa mission statutaire de représentations des réservistes fantassins et d'œuvrer au rayonnement de l'Arme, elle participe à nombre d'activités, de réunions, de colloques, de cérémonies, etc. C'est ainsi qu'elle a été représentée :

### Janvier 2008 :

- le 6 janvier 2008, en la cathédrale Saint Louis des Invalides, à la Messe pour la Paix du Diocèse aux Armées françaises célébrée par Monseigneur LE GAL, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel DALLEAU,
- le 7 janvier 2008, au Château de Vincennes, à la cérémonie des vœux de la Fédération nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, à laquelle le lieutenant-colonel FICHET représentait le général CHARPENTIER, commandant l'EAI, par le lieutenant-colonel PRIEUR et le colonel LHERMITTE,
- le 15 janvier 2008, à l'Institution Nationale des Invalides, à la réception des vœux offerte par M. MARLEIX, secrétaire d'Etat à la Défense, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et ORSINI, les colonels DALLEAU et BONIONI et les 1ères classe CHAPPEY et THEPENIER,
- le 16 janvier 2008, au cocktail des vœux de l'UNC, que préside le colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 17 janvier 2008, à l'Ecole Militaire, à la réception des vœux de l'UNOR, que préside le colonel LHERMITTE, membre de l'ANORI, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et VITROLLES, les colonels DALLEAU, MARTIN et REVAULT D'ALLONNES, le chef de bataillon PERNELLE et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 23 janvier 2008, à l'Hôtel de Ville de Paris, à la réception offerte par le Maire de Paris en l'honneur du Monde Associatif, par le lieutenant-colonel FICHET,

### Février 2008 :

- le 2 février 2008, à la « Journée des Départements » de l'Union Nationale des Combattants, que préside le colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 3 février 2008, à la Messe de l'UNC en la cathédrale Saint Louis des Invalides, à la cérémonie au Mémorial national d'AFN et au ravivage de la Flamme par l'UNC, par le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 5 février 2008, au séminaire « Armée Associations – Regards croisés » placé sous le haut patronage du ministre de la Défense, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 6 février 2008, à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par l'Association des Militaires de Réserve des Hauts de Seine, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 8 février 2008, à la réunion du conseil d'administration de l'Action Sociale de l'UNOR (ASUNOR), que préside le colonel REVAULT D'ALLONNES, membre de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 12 février 2008, à l'Ecole Militaire, à la projection du film « La Force Noire » et à la table-ronde sur « histoire et épopée des tirailleurs sénégalais : quel héritage pour la jeunesse d'aujourd'hui ? », par le lieutenant-colonel FICHET, le colonel REVAULT D'ALLONNES, le chef de bataillon BERTHENET et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 19 février 2008, au Musée de l'Armée, à la conférence de présentation des marches commémoratives du 90<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Grande Guerre, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 19 février 2008, au cocktail offert par le général CUCHE, chef d'état-major de l'armée de Terre, aux réservistes par le lieutenant-colonel FICHET et les colonels BLOCK, MARTIN et REVAULT D'ALLONNES,
- le 29 février 2008, en l'Hôtel de Ville de Colombes, à la remise de la médaille d'or de la ville au 1<sup>ère</sup> classe SALLIN, par le lieutenant-colonel FICHET,



Photo : L. FICHET

Le 30 mars 2008, à CARLEPONT, un groupe de reconstitution rend hommage aux Zouaves.

### Mars 2008 :

- le 6 mars 2008, au colloque organisé par le Collège Interarmées de Défense, le Forum du Futur et l'association MARS sur le thème « Commandement et représentation du théâtre d'opérations », par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 8 mars 2008, à l'Ecole Militaire, à la réunion du Bureau élargi de l'ANRAT, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 15 mars 2008, aux réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'UNOR, que préside le colonel LHERMITTE, membre de l'ANORI, à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire de l'ASUNOR, que préside le colonel REVAULT D'ALLONNES, membre de l'ANORI, et au

- ravivage de la Flamme par l'UNOR, par les lieutenant-colonels FICHET, PRIEUR, CLICQUOT DE MENTQUE et VITROLLES, les colonels BIGOT et IRLINGER, les chefs de bataillon PERNELLE et TRUCHI, le capitaine MURANO et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 17 mars 2008, aux obsèques du légionnaire Lazare PONTICELLI, dernier soldat de la Grande Guerre, par le colonel DALLEAU et le sergent-chef BUECHER,
  - le 17 mars 2008, à Montpellier, à la cérémonie d'hommage au légionnaire PONTICELLI et à tous les Combattants de la Grande Guerre, par le lieutenant-colonel FICHET,
  - le 18 mars 2008, à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel GREINER,
  - le 18 mars 2008, en la cathédrale Saint Louis des Invalides, à la Messe Chrismale du Diocèse aux Armées Françaises, par le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
  - le 26 mars 2008, à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par la Fédération Nationale du Train, l'Association des officiers de réserve du Train de la région de Paris et l'Association des sous-officiers de réserve du Train en Ile de France, par le colonel BIGOT et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
  - le 27 mars 2008, à Montpellier, à la cérémonie de retour au Musée de l'Infanterie du Drapeau de l'Ecole Militaire d'Infanterie de CHERCHELL portant l'inscription « AFN 1952-1952 », par les lieutenants-colonels FICHET et LEONETTI, le colonel GREINER, le chef de bataillon TRUCHI et le lieutenant ANDRE,
  - le 28 mars 2008, au colloque « Armées privées, armées d'Etat », organisé par le Centre d'études d'histoire de la défense, la Fondation Saint Cyr et le Centre d'études et de recherche de l'Ecole Militaire, par le lieutenant-colonel FICHET,
  - le 29 mars 2008, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par le Souvenir Français, par le lieutenant-colonel FICHET,
  - le 30 mars 2008, aux cérémonies organisées par l'Union des Zouaves, que préside le capitaine DE VILLEPIN, membre de l'ANORI, pour le 177<sup>ème</sup> anniversaire de la création du corps des Zouaves à CARLEPONT et MOULIN SOUS TOUVENT à la Butte des Zouaves, par le lieutenant-colonel FICHET et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
  - le 30 mars 2008, à NOYON, à la journée « portes ouvertes » du Régiment de Marche du Tchad, par le lieutenant-colonel FICHET et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,



Photo : L. FICHET

Le 30 mai 2008, entourés de légionnaires, Mme COUDERC, présidente de l'Amicale du 24<sup>ème</sup> RI, et le lieutenant-colonel FICHET ont déposé une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu.

#### **Avril 2008 :**

- le 5 avril 2008, à SAUMUR, à la visite de l'Ecole d'application de l'Arme Blindée Cavalerie, du Musée de la Cavalerie et du Musée des Blindés et à l'assemblée générale de l'ANRAT, par le lieutenant-colonel FICHET et le chef de bataillon MISTOUFLET,
- le 10 avril 2008, à l'assemblée générale de l'association « La Flamme sous l'Arc de Triomphe », par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR et le colonel BIGOT,
- le 15 avril 2008, à Nogent-sur-Marne, à la cérémonie organisée à l'occasion de l'assemblée générale de la Confédération Européenne des Anciens Combattants (CEAC), par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel DALLEAU,
- le 17 avril 2008, à la cérémonie du ravivage de la Flamme, par l'Association des Réservistes de Paris, par le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 21 avril 2008, au pot de départ du colonel HUBSCHER, représentant militaire français au Secrétariat du Conseil Franco-allemand de Défense et de Sécurité, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 26 avril 2008, à la cérémonie de remise par le colonel GUINARD de son drapeau à la section Hauts de Seine Nord « colonel CHATEAU – JOBERT » de l'Union Nationale des Parachutistes, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 27 avril 2008, au ravivage de la Flamme pour la journée de la Déportation, par le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 30 avril 2008, à la Mosquée de Paris, à la cérémonie organisée à la mémoire des Morts pour la France à l'occasion du 63<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR,

#### **Mai 2008 :**

- le 5 mai 2008, au Carroussel du Louvre, à l'hommage aux Régiments de la Grande Armée, par le lieutenant-colonel FICHET et les 1<sup>ères</sup> classes CHAPPEY et THEPENIER,
- le 7 mai 2008, à la cérémonie de ravivage de la Flamme par l'Amicale des Combattants de Dien-Bien-Phu et l'Association des Anciens Combattants du Ministère de l'Intérieur, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel BIGOT,
- le 8 mai 2008, à OUISTREHAM, aux cérémonies commémoratives nationales de la Victoire de 1945, présidée par le Président de la République, par le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,

- le 8 mai 2008, à la cérémonie de ravivage de la Flamme présidée par le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, à l'occasion du 63<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 par les lieutenants-colonels PRIEUR et ORSINI, le colonel BIGOT et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 14 mai 2008, à la messe en mémoire du colonel Pierre CHABRIER, président de l'AOR du Train de la Région de Paris, vice-président de la Fédération Nationale du Train, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et ORSINI, le colonel MARTIN, le chef de bataillon BERTHENET et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 20 mai 2008, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par les associations du Commissariat de l'armée de Terre, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR,
- le 24 mai 2008, à Marnes-la-Coquette au Mémorial de l'Escadrille LA FAYETTE, à la cérémonie du Memorial Day des Etats-Unis, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 28 mai 2008, à l'Ecole d'application de l'Infanterie au stage des futurs chefs de corps d'Infanterie afin de leur présenter l'ANORI, l'UNOR, l'ANRAT et les associations de réservistes, par le colonel GREINER,
- le 30 mai 2008, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par les Amicales du 5<sup>ème</sup> RI, dont le président est le 1<sup>ère</sup> classe THEPENIER, administrateur de l'ANORI, du 24<sup>ème</sup> RI et du 46<sup>ème</sup> RI, dont le président est le colonel BONIONI, administrateur de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel BIGOT,

#### Juin 2008 :

- du 2 au 5 juin 2008, à la session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, Assemblée interparlementaire européenne de sécurité et de défense, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 6 juin 2008, à Rueil-Malmaison, à la conférence du colonel GUINARD sur la guerre d'Indochine, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 7 juin 2008, aux cérémonies de la Journée du Soldat d'Outre-Mer, organisée par la Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine, par les lieutenants-colonels PRIEUR et ORSINI,
- le 8 juin 2008, à l'Arc de Triomphe, à la cérémonie de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine, par le lieutenant-colonel PRIEUR, le colonel BIGOT et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY.



### **Patrimoine et mémoire : les plaques mémoriales de la cour d'honneur des Invalides sur le site internet de l'ANORI**



Cinquante quatre plaques mémoriales ont été apposées au fil des années sur les murs de la galerie du premier étage de la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides à Paris. Elles constituent une manifestation particulièrement remarquable du devoir de mémoire dans un cadre patrimonial prestigieux.

Chacune de ces plaques a été photographiée par Denys CHAPPEY et les clichés ont été regroupés sur le site de l'ANORI.

Ne manquez pas d'aller voir toutes ces plaques aux Invalides ou sur le site <http://anorinfanterie.free.fr>.



### **IN MEMORIAM Le colonel (r) Pierre CHABRIER**



Photo : D. CHAPPEY

C'est avec stupeur que l'ANORI a appris la disparition du colonel (r) Pierre CHABRIER, président de l'Association des Officiers de Réserve du Train de la région de Paris, vice-président de la Fédération Nationale du Train, décédé subitement.

C'était un excellent camarade et un ami des Fantassins que nous n'oublierons pas.



## L'ANORI et ses Membres



### NOUVEAUX ADHERENTS :

- le lieutenant Michael VENOT, de GIVET (Ardennes),
- le lieutenant-colonel Stéphane VOLANT, de PARIS,
- le lieutenant Eric-Georges GRONDIN, de LA RIVIERE SAINT LOUIS (Réunion),
- le lieutenant Patrice EDEY GAMASSOU, d'ORLEANS (Loiret),
- le colonel Alain SCHWARTZ, de NANCY (Meurthe et Moselle).

### A L'HONNEUR :

Le général de brigade Hervé CHARPENTIER, commandant de l'Ecole d'Application de l'Infanterie, a été proposé au grade de général de division à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008. L'ANORI lui présente ses respectueuses félicitations.

Le colonel (H) Michel REVAULT D'ALLONNES a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Président de l'Action Sociale de l'Union Nationale des Officiers de Réserve, président d'honneur de la Réunion des ORSEM, membre fidèle de l'ANORI, il sert actuellement comme réserviste citoyen. L'ANORI lui adresse ses plus vives félicitations.

### MEMBRES BIENFAITEURS :

- lieutenant Cyril ANDRE,
- 1<sup>ère</sup> classe Denys CHAPPEY,
- lieutenant-colonel Paul PRIEUR,
- chef de bataillon Guy PETER,
- lieutenant Jean-Pierre DUBLED,
- colonel Richard MORAND,
- chef de bataillon André TECHE,
- lieutenant-colonel Alain CORNUAU,
- colonel Maurice FRONTEAU,
- lieutenant-colonel Raoul GAZENGEL,
- 1<sup>ère</sup> classe Claude CAPOMASI,
- sergent-chef Thierry GOURLOT,
- colonel Robert BONIONI,
- colonel Pierre JENOUDET
- lieutenant Patrice EDEY GAMASSOU
- colonel Michel MANDRY
- caporal Jean RABIA
- colonel Philippe MARTIN
- colonel Hugues DALLEAU
- sergent-chef Jean BUECHER
- chef de bataillon Michel PERNELLE
- colonel Jacques BIGOT



### CARNET :

Le 10 mai 2008, en la mairie de LA VIELLE LYRE, Aurélie CHAPPEY, fille du trésorier de l'ANORI, Denys CHAPPEY, a épousé Frédéric MARCHE. L'ANORI présente ses félicitations aux parents et adresse tous ses vœux de bonheur aux jeunes époux.

### A l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie :

Lors de l'assemblée générale de l'AAMI, qui s'est réunie le 18 mars 2008 à l'Ecole d'application de l'Infanterie à Montpellier, le lieutenant-colonel FICHET, président de l'ANORI, le colonel GREINER, administrateur et représentant de l'ANORI auprès de l'EAI, et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY, trésorier de l'ANORI, ont été renouvelés dans leurs fonctions d'administrateurs de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie.

### **ASSOCIATION NATIONALE DES RESERVISTES DE L'INFANTERIE A.N.O.R.I.**

*Président* : LCL Patrice FICHET  
*Vice-président* : LCL Paul PRIEUR  
*Secrétaire Général* : LTN Cyril ANDRE  
*Secrétaire Général Adjoint* : CBA Guy PETER  
*Trésorier* : 1<sup>ère</sup> classe Denys CHAPPEY  
*Présidents honoraires* : COL Maurice FRONTEAU, COL Jacques BIGOT, CBA Michel PERNELLE  
*Composition et mise en page du bulletin* : LTN Cyril ANDRE

*Siège* : 12, rue Marie Laurencin – 75012 PARIS

Adresser la correspondance au président  
Lieutenant-Colonel Patrice FICHET- 33, rue du Maréchal Joffre – 92700 COLOMBES  
Site Internet : <http://anorininfanterie.free.fr> – Courriel : [anorininfanterie@free.fr](mailto:anorininfanterie@free.fr)